

Image not found or type unknown



## remoursement souos 7 jours

Par nyls, le 06/01/2010 à 19:14

Bonjour,

je viens d'acheter un casque de moto mais il ne me plait pas du tout. je voudrais savoir si il est posible que je me fasse rembourser totalement sachant que je casque n'a strictement rien, je n'ai fait qu'enlever le filme plastique de la visiere, et que la ou je l'ai acheté cest un petit commerce(en général ils disent si on est remboursé ou pas mais la j'ai pas fait attention). enfin voila tout.

Es que je serais remboursé ou non?

merci beaucoup davance :)